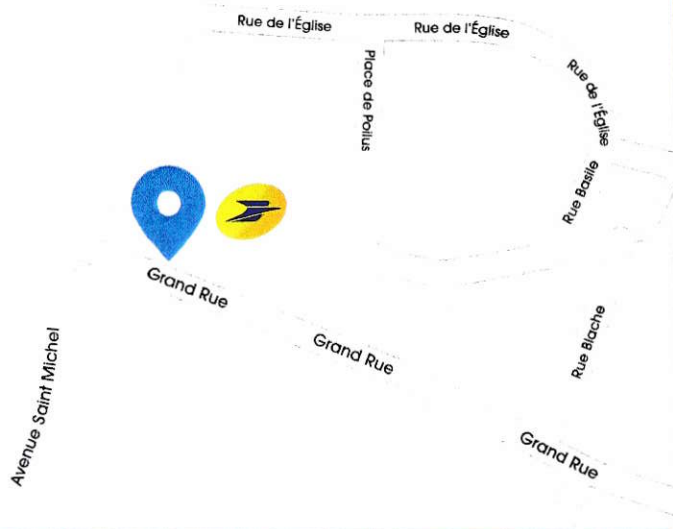


Téléchargez l'application des "Maisons du Bel Âge"

Téléchargez l'application et accédez aux informations sur les différents services et prestations mis à disposition par le Conseil départemental. Restez informés des différentes activités proposées par la Maison du Bel Âge de votre secteur.



Maison du Bel Âge Cabannes

3 Grand Rue 13440 CABANNES
mba.cabannes@departement13.fr
04 13 31 62 83

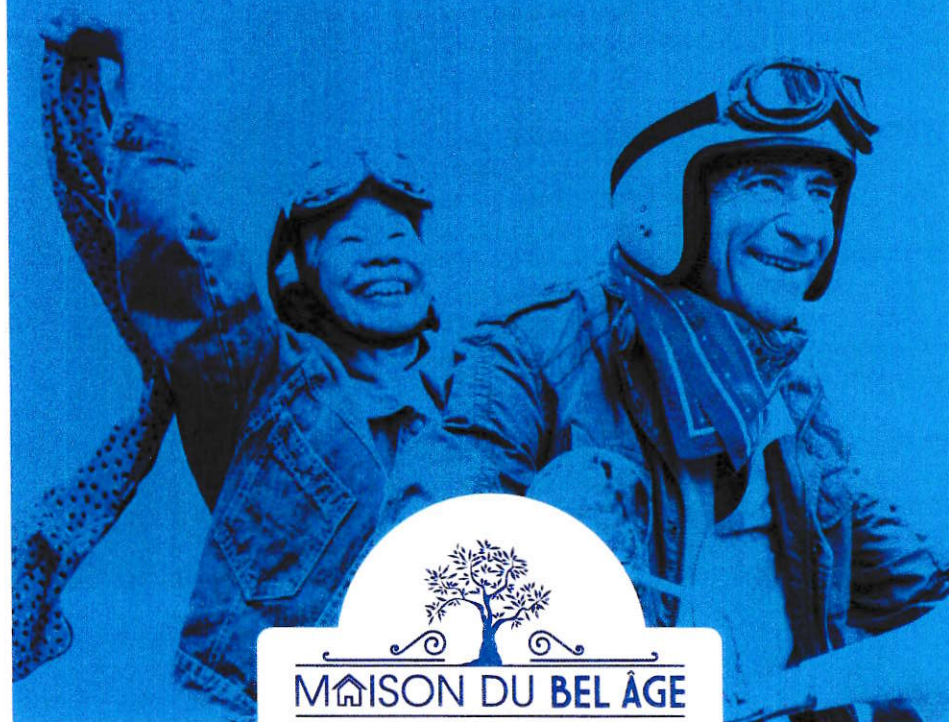
Horaires d'ouvertures

lundi	13h30-16h45
mardi	9h00-12h30 — 13h30-16h45
mercredi	9h00-12h30 — 13h30-16h45
jeudi	9h00-12h30 — 13h30-16h45
vendredi	9h00-12h30 — 13h30-16h45
samedi	9h00-12h30

Direction de la communication - Département des Bouches-du-Rhône - Ne pas jeter sur la voie publique



Rendez-vous dans votre Maison du Bel Âge !



Dès le **lundi 3 mai 2021**,
le Département vous invite à découvrir
la Maison du Bel Âge de Cabannes



Service des Maisons du Bel Âge
Hôtel du Département
52, avenue Saint Just - 13256 Marseille

departement13.fr

**Vous avez 60 ans ou plus ?
Vous êtes un proche ou un aidant ?**

Un lieu unique de proximité

Avec les Maisons du Bel Âge, le Département réinvente le service public comme lieu créateur de lien social.

Véritable guichet unique d'accueil des personnes du Bel Âge et de leurs proches ou aidants, les équipes du Département y sont à leur disposition pour répondre à leurs questions, les orienter dans leurs recherches et les accompagner dans leurs démarches (demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, demandes de renseignements, procédures et inscriptions sur internet, etc).

Le Département développe ainsi une véritable politique de proximité, affirme son ambition de prolonger l'autonomie des seniors et de rompre leur isolement et s'engage pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.



**Une Maison du Bel Âge, oui...
Mais pourquoi ?**

1- INFORMER, ORIENTER, ACCOMPAGNER

- > **Inform**er les personnes de 60 ans ou plus et leurs proches ou aidants sur l'ensemble des actions, dispositifs, événements et structures susceptibles d'être mobilisés.
- > **Accompagner** les personnes du Bel Âge dans leurs démarches administratives et les orienter dans leurs recherches (aide au montage de dossiers type Allocation Personnalisée d'Autonomie, ou de prestations individuelles ou spécifiques...).
- > **Améliorer** la vie quotidienne des personnes du Bel Âge en les aidant à trouver des solutions à leurs problématiques et créer du lien social.

2 - ASSURER UNE VEILLE SANITAIRE

- > **Repérer** les personnes fragilisées et/ou isolées et leur proposer aide et soutien.
- > **Appels réguliers et d'urgence** (grand froid, épidémies, canicule...).

3 - PROPOSER DES ACTIVITÉS, LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET PRÉVENIR LA DÉPENDANCE

- > **Organisation de sorties** visant à la découverte du patrimoine culturel et des parcs et domaines départementaux.
- > **Mise en place d'ateliers et de conférences/débats** ciblés autour de 4 thématiques :



Fracture numérique



Mémoire



Équilibre



Nutrition



LA POSTE

La Maison du Bel Âge et La Poste

Dans le cadre d'un partenariat avec La Poste, votre Maison du Bel Âge sera en mesure de vous proposer des services postaux et bancaires dès son ouverture. Ce service vous permettra directement au sein de l'établissement de procéder à des opérations telles que l'achat de timbres, le retrait/dépôt de colis ou de recommandés, ou encore le retrait/dépôt d'argent.